

FEUILLE D'INFORMATION & DE LIAISON DE L'ECOLE FRANÇAISE DE SPELEOLOGIE

28, Quai Saint-Vincent - 69001 LYON

N° 10 FEVRIER 1 9 8 0

SOMMATRE /

I INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Page 2 Calendrier INFO-EFS pour 1980 Stages de la Société Suisse de Spéléologie (calendrier 80)

P 2 à 6 Informations diverses

p 7 et 8 Statistiques

II STAGES TECHNIQUES

P 9 et 10 Bilan synthétique des stages de Formation Technique 1978 (C. BOSSE)

III FORMATION PEDAGOGIQUE

P 10 à 12 Commission Permanente "Initiateur" - Bilan effectué lors des Journées d'étude E.F.S. Novembre 1979 (L. ROSSIGNEUX)

P 12 à 13 Stage Instructeur 1980 (J. GUDEFIN)

P 14 à 17 Réunion concertation EFS - CEMEA; Lyon les 22 ' 23 Novembre 1979 (A. MORLAND)

CALENDRIER INFO-EFS POUR 1980

INFO - EFS	DATE LIMITE D'ENVOI DES MANUSCRITS	DATE PROBABLE DE DIFFUSION		
N° 11 AVRIL 80	1er AVRIL	25 AVRIL		
N° 12 JUILLET	15 JUILLET	1er AOUT		
N°13 OCTOBRE 80	1er OCTOBRE	25 OCTOBRE		

STAGES DE LA SOCIETE SUISSE DE SPELEOLOGIE CALENDRIER 1908

22 - 23 Mars / SPELEO - SECOURS
3 - 4 Mai / FORMATION TOPOGRAPHIE
31 Mai - 1 Juin / FORMATION TECHNIQUE
26 - 29 Juillet / PRATIQUE KARSTO (camp de terrain)
18 - 19 Octobre / INITIATION KARSTO

La participation de stagiaires ou observateurs non-membres S.S.S. à ces manifestations est en principe libre. La demande doit en être faite auprès du président de la Commission des Stages S.S.S. (Jean Claude LALOU , Oscar Bider , 9 - CH 1220 AVANCHET). Le tarif appliqué aux stagiaires S.S.S. correspond au prix coûtant (ni subventions recues, ni défraiement des cadres). Un tarif majoré de 15 F.S. en 1979 est en principe appliqué aux non membres S.S.S. .

(Communiqué par J.C LALOU - Novembre 1979 - Société Suisse de Spéléologie)

REUNIONS DE TRAVAIL - DIRECTION E.F.S.

Samedi 18 Novembre : Réunion de travail direction EFS à Lyon (G DUCLAUX, M. MEYSSONNIER)

Mercredi 22 - Jeudi 23 Novembre : Réunion de concertation EFS - CEMEA (R. ANDRIEUX , A. MORLAND, JM JACCOTTEY, J. ESPEJO, JN BONIN, S. BURLET, M. MEYSSONNIER) cf compte-rendu détaillé par A. MORLAND

Samedi 8 Décembre : Rencontre M. MEYSSONNIER avec le Président FFS à Lyon

Jeudi 26 Décembre : Réunion de travail direction E.F.S. à Lyon (G. DUCLAUX, M. CHIRON, C.BOSSE, C. GROS, M. MEYSSONNIER.

Samedi 26 Janvier: La Chapelle en Vercors (Drôme). Réunion du Conseil d'administration du Comité Régional Spéléo Rhône-Alpes (G. DUCLAUX, M. CHTRON, M. MEYSSONNIER) - Informations concernant le centre de St Martin en Vercors.

Dimanche 27 Janvier : La Chapelle en Vercors . Réunion de travail direction EFS (G. DUCLAUX, M. CHIRON, B. THERY, M. MEYSSONNIER).

A PARAITRE

+++++ Le Département Enseignement de <u>l'U.I.S.</u> a réalisé un dossier comportant :
- la liste des organisations et des responsables de l'enseignement spéléologique

dans chaque pays;

- La bibliographie nationale sur l'enseignement spéléologique (publications sur et pour les stages);

- Les objectifs et contenus des stages et des cours proposés avec organigramme;

- Le calendrier des stages de l'année 1980 et les possibilités d'accueil et de participation d'observateurs étrangers.

Dossier disponible en 40 exemplaires au secrétariat E.F.S.: 15 F.F.(port compris)

+++++ Publications d'intérêt pédagogique relatives à la spéléologie - Bibliographie française (M. MEYSSONNIER Décembre 1979) - cf ci-dessus (tirage offsett 20 pages)

+++++ Fichier technique E.F.S. - Daniel MARTINEZ dans le cadre de la Commission Permanente Fichier Technique, a réalisé un document de travail important. Celui-ci sera diffusé prochainement pour les stages Pâques 1980; Tirage 500 ex offsett est prévu et sera probablement joint au prochain numéro d'Info - EFS.

Au sommaire: 1. Les amarrages et les noeuds

2. Les appareils

3. Les techniques de descente et remontée sur corde simple

4. Les techniques de remontée et descente échelle

5. escalade

6. rappel de corde

7. techniques secours

8. techniques particulières (cordelette)

+++++ A la demande de l'E.F.S., deux dossiers ont été réalisés par la Commission Médicale de la F.F.S. sous l'impulsion de France GUTLLAUME. Ils seront prochainement disponibles (en cours de frappe et tirage)pour les stages - Tirage 500 ex.

- 1. Les modifications biologiques à l'effort en spéléologie applications pratiques à la diététique et à la condition d'une exploration (par France GUILLAUME) 5 pages offsett .
- 2. <u>Secourisme spéléo</u> Par Professeur LARENG, Docteur BATUT, HEIB, PINTAC (SAMU Toulouse) 6 pages offsett

RAPPEL

+++++ Les publications par Lucien GRATTE - fascicule offsett 3 pages.

+++++ Spéléologie, Archéologie et Préhistoire par Gérard AIME. fascicule offsett 10 +++++ Une vingtaine d'exemplaires d'INFO-EFS N° 7.8.9 peuvent être adressés aux pages

cadres intéressés pour utilisation en stage.

PROCHAINEMENT

SPELUNCA spécial KARSTOLOGIE réalisé par la commission publication et la commission scientifique de la F.F.S. à partir du document de travail E.F.S. de Richard MAIRE "éléments de karstologie " (Juin 1978).

Des exemplaires seront disponibles pour les stages E.F.S. .

INFORMATION SCIENTIFIQUE

Le C.R.E.S. (Club de Recherches et d'Explorations Spécifiques - section Spéléologie) B2 Résidence beau Site rue de Belfort - 33700 MERIGNAC, a demandé l'agrément E.F.S. pour un stage de PREHISTOIRE.

Celui-ci se déroulera les 5 - 6 - 7 Avril à Cabrerets (Lot); l'encadrement étant assuré par M. LORBLANCHET correspondant départemental des Antiquités Préhistoriques,

25 places disponibles - stage ouvert sur les régions et associations : Aquitaine et Midi Pyrénées etc.. Contacter Michel AUDOUIN, adresse ci-dessus .

AGREMENT DE STAGE E.F.S. 1980

DECOUVERTE DE LA SPELEOLOGIE :

D 1 - C.D.S. LOT

Cabrerets

5 - 8 Avril 1980

D 2 - CEMEA Lyon Labeaume (07) 12 - 17 Avril 1980 (stage Perfectionnement 50 h BAFA - CEMEA, 1 rue Marceau - 69001 LYON)

FORMATION TECHNIQUE :

- F 1 Région CORSE Corte 16 21 Février 1980 (J. Marc LAMIRAUD, 21 cours Paoli 20250 CORTE)
- F 2 Région Lorraine Meuse 13 19 Avril 1980 (Daniel PREVOT , 2 rue de Cronstadt 54000 NANCY)
- F 3 C.D.S. LOT Cabrerets 5 8 Avril 1980 (Serge RASSENEUR, Espinières Orniac 46360 LAUZES)

STAGES SPECIALISES :

- Scientifique SC 1 Cycle région Bourgogne Franche Comté (suite 1979)
 - SC 2 Cycle région Lorraine (suite 1978 1979)
 - SC 3 C.R.E.S. LOT 5 7 Avril 1980

Administratif

AD 1 Week end régional formation cadres clubs Midi Pyrénées.Mars 80 (Lucien GRATTE, 28 rue de l'Oustalet; Gagnac - 31150 FENOUILLET)

Secours

S 1 Stage de Formation Techniques de Secours 15 au 18 Mai 1980 La Chapelle en Vercors (Gilles LINGER, Correspondant régional EFS, 30 Galerie de l'Arlequin, Appt 2315 - 38100 GRENOBLE).

AUX MEMBRES DU COMITE E.F.S.

IMPORTANT - CHANGEMENT DE DATE

La réunion du <u>Comité E.F.S.</u> initialement prévue les 10 - 11 MAI sera avancée... Elle aura lieu du Samedi 26 (14 h) au Dimanche 27 AVRIL à LYON

	NATIONAUX				
ADDITI	FS ET RECTIFICATIFS			FFS	non FFS
	MONITEUR FEDERAL	6 (17h) - 19AVRIL	13 jours ST ENIMIE (48)	910 F	-
	FORMATION TECHNIQUE (en // avec le stage Moniteur	13 - 18 AVRIL)	6 jours St ENIMIE (48)	420 F	600 F
	PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE	12 - 20 AVRIL	9 jours MEREY (25)	630 F	900 F
	QUALIFICATION SPELEOLOGIE	5 - 15 MAI	11 jours CABRERETS (46)		
	QUALIFICATION SPELEOLOGIE	11 - 21 JUIN	11 jours VALLON (07)	770 F	1100 F
	DECOUVERTE DE LA SPELEOLOGIE	14 - 19 JUILLET	6 jours FONT d'URIE (26)	6	00 F
* *	FORMATION TECHNIQUE	21 - 26 JUILLET	6 jours FONT D'URLE (26)	420 F	600 F
	MONITEUR FEDERAL	20/7(17H) - 2/8	Pyrénées Atlant. 13 jours	910 F	-
	FORMATION TECHNIQUE (en // avec le stage Moniteur)27/7 - 1/8	6 jours Pyrénées Atlant.	420 F	600 F
	U.V. Pédagogique Initiateur	27 - 29 JUILLET	3 jours FONT D'URLE (26)	210 7	(Mark)
	SPECIALISATION TECHNIQUE (U.V. technique Instructeur)	26 - 30 JUILLET	5 jours LA JHA PELLE EN VERCOPS	350 F	
	PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE	6 - 14 JUILLET	Arbailles (64) 9 jours	630 F	900 F
	PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE	2 - 10 AOUT	9 jours ARBAS (31)	630 F	900 F
	PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE	9 - 17 AOUT	9 jours PARMELAN (74)	630 F	900 F
	PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE	30/8 - 7 SEPT	9 jours MARGUAREIS (06)	630 F	900 F
	QUALIFICATION SPELEOLOGIE	1 - 11 SEPT	11 jours VALLON Pt D'ARC (07) 126	5 F
	STA	GES SPECIALISES			
	===				- 1
	Conseillers techniques <u>SECOURS</u> (organisé par le Spéléo-Secour		OUT FONT	D'URLE (26)
	SCIENTIFIQUE (organisée par la Co/Scientifi		UILLET Pierr	e St mar	tin (64)
	PHOTOGRAPHIE (organisé par la Co/ Photo FF	s) JUILLET			
	PLONGEE (organisé par la Co/Plongée FF	s) 19 - 26	JUILLET CABRE	RETS (4	6)

INFO - EFS

Christian PROPONET doit déménager et il souhaiterait trouver un successeur pour la réalisation d'INFO-EFS dès la prochaine réunion du Comité E.F.S.

Le responsable de la réalisation d'INFO-EFS se charge de faire une maquette tous les trimestres à partir des documents qu'il reçoit directement, qui lui parvienne de la direction, du secrétariat ou des commissions permanentes E.F.S. .

Il recherche également toute documentation pouvant intéresser les brevetés.

INFO - EFS est, nous le rappelons un <u>document de travail</u>, feuille de liaison et d'information entre tous ceux qui s'intéressentà l'enseignement de la spéléologie. Suggestions et critiques peuvent être diffusées par ce canal permettant de susciter des échanges de points de vue pour améliorer nos actions.

Marcel MEYSSONNIER

BREVET FEDERAL D'INITIATEUR

SUITE : LISTE DES TITRES DELIVRES PAR LA C.A.D.D.I.S. (à Lyon le 27 - XII - 1979)

AULANIER Marc . Région M . La roche Mialoune, Chilhac - 43380 LAVOUTE CHILHAC.

BOUDOUIN André . A . 17 rue du Ml Juin - 94700 MAISONS ALFORT.

DECRESCENZO Serge . D . 31 groupe Provence - 13400 AUBAGNE.

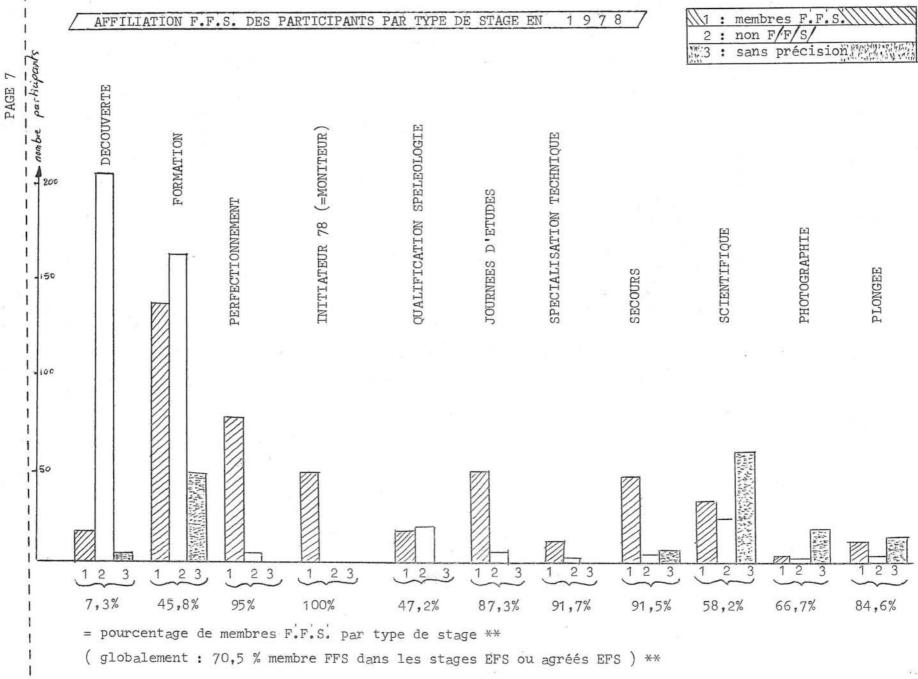
LEGIAYE Eric . B . 10 rue Jean Brice de Barry - 21000 DIJON.

MONTAGNE Patrick . E . Estezargues - 30390 ARAMON.

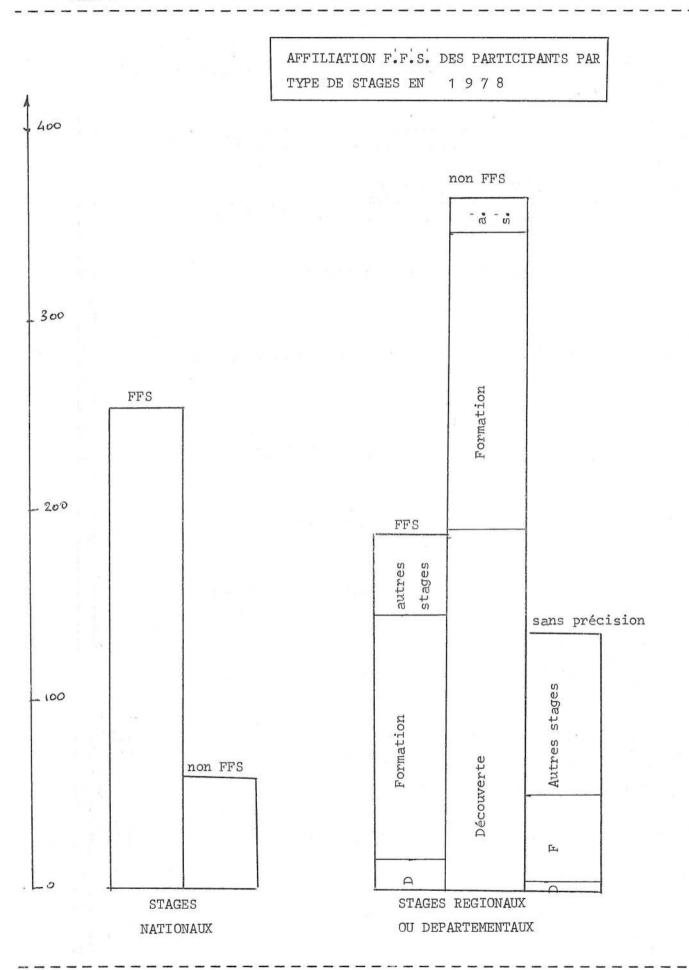
PITAUD Jacques . B . 14 rue Anatole Hugot - 21500 MONTBARD.

SEGURA Lauis . F . Pointi Inard - 31800 ST GAUDENS.

VIDAL Robert . D . 27 av. Désiré Bianca - 13010 MARSEILLE.



** : sans s'occuper des "non précisés" (dûs au CR stage non parvenus à l'EFS, ou incomplets , absence de noms des candidats)



	h	7 %		DURE	E		STAG	IAIRES		Nb DE	PRIX	
	IMPLANTATION	ORGANISME	DATE	étalée	bloquée	CHEF DE STAGE	total	masc.	fém.	CADRE	/Jrs	MATERIEL
F 1	Pyrénées Atlantiques	Gendarmerie Nationale	1. trimestre	5 Week e (7 jour	PARTE - 170	Maurice BLANC	6	6		5		autre
F3	Isère	CDS 38	Avril	2 W E (5 jours)	Gilles LINGER	12	10	2	7	27,5	autre
F4	Bouches du Rhône	CDS 13	Mai	2 week e		Jean Marc BERENGER	17	15	. 2	7	30	club- CDS- région
F6	Var + régi- on Procaze	CDS 83	Mai - Juin	2 week e (4 jours)		Robert REMBADO	18	18		8	32,5	clŵ - CDS - région
F8	Dordogne	CDS 24	1 au 6 Avril		5	Francis GUICHARD	18	13	5	8	59	club et
F9	Charente	Région H	1 au 7 Avril		7	Jacques BOURGANEL	16	14	2	5	42	club
F11	Pyrénées Atlantiques	S.D. Incendie (64)	17 au 26 Avril		10	Rubens GOMEZ	20	20		5		autre
F12	Région B	CDS 21	Mai	2 W E (5	j)	Jacques MICHEL	30	24	6	7	50	club
F14	Ardèche	CDS 07	29 Avril au 1er Mai		3.	Gilbert PLATIER	14	13	1	6		club CDS
F15	Lozère	CDS 12 + EFS	Avril		6	Rémy VIGOUROUX					0.07	
F16	Rhône	CDS 69	Avril	3 week e		Patrick LAILY	18	17	1	7		club
F18	Normandie	Région J	8 au 13 Avril		6	Pierre CARLIER	18	13	5	4		club
F19	Seine : Maritime	CDS 76	Juin	2 week e		Jacques CREVON	10	. 9	1	4		club
F20	Vaucluse	CDS 84	Octobre	2 W E (4 jours	()	Guy : PASSALACOUA	16	14	2	Ś	10.	région club - CDS
F21	Jura	CDS 39	Octobre		3	Christian PROPONET	20	20		6		CDS
F22	Pyrénées Atlantiques	CDS 64	Octobre		5	Eric DEVALICOURT	10	8	2	6 .	40	club et CDS
F23	Basses Alpes	CDS 04	Octobre		5	Michel CARLE	12	9	3	7		
F24	Drôme	EFS	Juillet		6	J.M.HERCOURT	1					
F26	Isère	c.Form cont. métier spo			10	G, BRABANT D. MARTINEZ	20			2		

TSVP

... / ...

... / ... (suite du tableau au recto)

Au total 19 stages ont eu lieu sur 26 demandes d'agrément.

2 stages sans compte-rendu : (F5 / 78 CDS Hérault (F17/ 78 Région M

5 stages annulés par faute de candidats :

(F2 / 78 CDS Tarn (F7 / 78 CDS ARIEGE (F10/ 78 CDS Lot (F13/ 78 CDS Haute Garonne (F25/ 78 CDS Alpes Maritimes

275 stagiaires soit 243 de sexes masculins et 32 féminins se qui représente 1529 journées-stagiaires.

Bilan réalisé par Claude BOSSE

III FORMATION PEDAGOGIQUE

COMMISSION PERMANENTE

" INITIATEUR "

Après une saison d'expérimentation sur le terrain, un premier bilan a pu être fait concernant la mise en place du brevet "Initiateur", lors des journées d'étude de l'E.F.S. en Novembre dernier au CNSPA de Chalain (Jura).

Bien qu'aucune synthèse ne soit réellement sortie de ces discussions, diverses observations méritent cependant d'être retenues.

1) Aucune remise en cause de l'existence du brevet d'initiateur n'est apparue :

Le manque de cadres "Moniteur" dans certaines régions impose effectivement le recours à un encadrement "d'appoint". Cette concession étant faite, il serait souhaitable que l'E.F.S. précise de façon claire que la possession d'un brevet "Initiateur" ou "Qualification" constitue un minimum indispensable pour l'encadrement d'activités spéléos structurées.

- 2) Par contre, différentes solutions ont été proposées au sujet de l'attribution du brevet :
- Proposition d'un stage groupé à l'issue duquel serait délivré le brevet Notons que cette proposition soulève d'importnats problèmes tels que la mise en place matérielle (un stage de plus à programmer au niveau régional ou départemental). Surtout, on risque à terme de voir disparaître la grille techinique Formation Perfectionnement au profit d'un amalgame technico-pédagogiQue du type Initiateur Moniteur, soit un retour à l'ancien système de stages tant décrié.
- Organisation de week end spécifiques pour l'obtention de l'U.V. technique.

 Cette possibilité, à mi-distance entre le projet cité plus haut et l'U.V.

 technique passée au cours d'un stage technique, présente l'avantage de
 décongestionner les stages techniques en cas de plétore de postulants à l'U.V.

 Néanmoins, les problèmes d'organisation matérielle restent posés, en particulier

celui de la prise en charge Jeunesse et Sports qui n'intervient que pour des cessions d'une durée d'au moins 3 jours.

3) U.V. vie fédérale

Bien que cette unité soit attribuée après les deux autres, il est évident que son obtention intervient sur des services déjà rendus au préalable au niveau club ou CDS. L'idéal serait que le postulant présente sa candidature à l'U.V. technique accompagnée d'un curriculum parrainé par le président du club ou du CDS.

4) U.V. Technique

Le texte actuellement en vigueur définissant le niveau technique demandé à un initiateur, par dit clair; par contre, exiger la réalisation d'une topographie est extravagant : dans son rôle de cadre, le spéléo a plus besoin de connaître certaines notions de physiologie que de topographie par exemple.

Deux impératifs nous paraissent essentiels:

- Le postulant doit être candidat au préalable, et non pas découvrir le brevet "Initiateur" le jour de l'ouverture du stage technique (prévoir l'information et les modalités d'inscription au moment où le candidat s'inscrit au stage techn.) Sinon on risque de voir les stages techniques dégénérer en cessions à délivrance de diplômes où on ne forme plus des spéléos mais où on les juge (c'est pas la même chose !!!)

Dans le même ordre d'idée, il convient que la proportion de postulants à l'U.V. technique ne soit pas par trop importnate au sein du stage technique (maximum 1/3 ?).

- Le niveau technique demandé doit être acquis au préalable : Il est effectivement important de bien separer formation technique d'une part et contrôle d'un niveau d'autre part .

5) U.V. P€dagogique

En délivrant un brevet pour l'enseignement, l'E.F.S. sanctionne un niveau technique et des capacités pédagogiques. Il est donc logique qu'elle offre des actions de formation dans ces deux domaines; c'est d'ailleurs le cas pour les connaissances techniques puisque les candidats ont la possibilité, sans que ce soit obligatoire de suivre au préalable un stage technique. Par contre, en ce qui concerne la "pédagogie", on mélange jusqu'à présent allégrement formation et sanction, dans un laps de temps d'ailleurs ridiculement court (2 jours, 3 au mieux).

Nous pensons donc que le temps dont on dispose pour l'U.V. pédagogique doit être exclusivement consecré à la formation. D'ailleurs il convient que les activités allant dans ce sens ne soient pas entièrement consecrées à l'encadrement mais que l'on ménage un temps suffisant pour aborder - même de façon succinte - des sujets tels que : législation, responsabilité du cadre, techniques à utiliser suivant le type de stage, etc..

A la suite de cette période, les candidats seraient en position "d'initiateur stagiaire" (sauf faute majeure de leur part); l'obtention du brevet "Initiateur" interviendrait à la suite d'un encadrement de stage, jugé favorablement - ou non - par l'équipe d'encadrement puis validé par la CADDIS.

Cette démarche pourrait d'ailleurs s'appliquer avec bonheur au stage "Moniteur". Pour résumer, insistons sur la nécessité de séparer formation et contrôle de connaissances, que ce soit dans le domaine technique ou pédagogique.

Enfin, pour que nos brevets apparaissent aux yeux des services extéieure avec un minimum de sérieux et d'objectivité il serait souhaitable que ce ne soient pas les mêmes personnes qui forment et qui jugent.

Pour finir, notons que l'exigence du brevet d'initiateur pour s'inscrire au stage moniteur est très contreversée. Dans l'immédiat, elle apparaît peu réaliste.

Janvier 80 . Luc ROSSIGNEUX

STAGE INSTRUCTEUR

1980

Du 26 (12h) au 30 JUILLET (12h) à la Chapelle en Vercors (26) /

Cette année verra en effet s'organiser un stage pour l'U.V. technique de l'Instructeur. La formation d'un moniteur est incomplète pour permettre à celuici sortant de son stage, d'encadrer à son tour un stage moniteur. Cela ne pouvant que conduire à une régression des niveaux, l'E.F.S. en est tout à fait consciente depuis le désintérêt porté à cette formation qui date de 3 ans au moins.

C'est ainsi qu'après discussion et émulation réciproque, un petit groupe motivé pour une telle formation est prêt à relancer ce projet. Une suite logique des niveaux sera rétablie au sein de l'E.F.S., et un noyau sera ainsi formé pour suivre une action commune tant espérée.

Choix des dates: Après avoir reçu une dizaine de réponses orales ou écrites des personnes intéressées, la période du 26 au 30 semble satisfaire à la majorité. Le "hic" est pour les personnes participant entre autre au stage Moniteur des pyrénées mais je n'ai pas pû satisfaire tout le monde, je m'en excuse.

Il reste à souhaiter qu'une telle formation se renouvelle l'an prochain, il y a déjà apparemment le potentiel de stagiaires !

BUTS DU STAGE (rappel)

- formation des formateurs de cadres
- connaissance de chacun, dans les futures équipes de cadres --> noyau.
- réaffirmation de l'image de marque
- reconstitution de la liste des instructeurs actifs

DEFINITION DE L'INSTRUCTEUR

" Spéléo sécurit, tourné vers les autres plutôt que vers la recordite, ce qui ne le dispense pas d'être un très bor spéléologue. Le bon instructeur doit

réunir une synthèse de compétence, plutôt qu'une hyper compétence dans un seul domaine " (J.C. FRACHON)

FORME DU STAGE

"Aucune différence n'est faite entre les instructeurs et futurs instructeurs; petite équipe sans distinction cadre et stagiaire " (S. AVIOTTE)

Contrôle et apport dans les lacunes des connaïssances théoriques.

CONTENU DU STAGE

- 1/2 journée falaise (techniques spéciales d'exploration - mouvelles
- Une exploration (gouffre de 300 à 500 m)

- retirer la topo

- recherche de continuation
- essai de technique spéciale
- recherche sur le creusement (karsto)
- Un secours de grande envergure
 - cavité non équipée secours
 - recherche d'inovations ou d'améliorations
- tous les thèmes théoriques abordés auront pour but :
 - . comblement des lacunes
 - . recherche et mise en commun
 - . définition du contenu à faire passer ou demandé pour chaque niveau de stage.

Pour la Commission permanente de l'Instructeur:

Jacques GUDEFIN (d'après notes personnelles et de
Daniel MARTINEZ)

		12 h	Marian Control of the		
26/7		- présentations - motivations de chacun - proposition planning - mise en commun du contenu exact	Discussion: - stage EFS problèmes-solu tions - position sur la spéléo de masse - fonction EFS-FFS-SSF-etc Préparation sortie du 27/7		
27/7	exploration	- gouffre peu connu			
28/7	Remise au propre: Topo - karsto - fiche complète Réflexion par thèmes précis	- technique de pointe, secours - recherche et amélioration du matériel et son usage. - physiologie	1er bilan Préparation sortie du 29		
29/7	exploration - secours	(gouffre peu connu et no	n équipé secours)		
30/7	Nettoyage matériel Discussion sur le et stage instructeur et celui de l'année prochaine. Bilan final	pour les disponibles ! : mise au propre d'un bulletin			

REUNION CONCERTATION E.F.S. - C.E.M.E.A.

à Lyon les 22 - 23 Novembre 1979

Cette réunion avait pour objectif principal de préciser le contenu et le niveau des stages qualification afin d'assurer leur cohérence quelle que soit l'équipe d'encadrement.

Ces échanges devaient également permettre de définir nos positions lors de discussions éventuelles sur la qualification à la commission technique et pédagogique du ministère.

A ce sujet, les inquiétudes sont grandes sur la qualité des futurs qualifiés si l'on peut supposer que les textes sur la spéléo risquent d'être de même nature que ceux sortis pour la voile ou le canoë-kayak.

Nous pensons que la qualification actuelle donnée sous la responsabilité de nos deux associations est bien préférable et nous souhaitons demander le maintien de cette formation avec des arguments pédagogiques et pratiques. Il s'agit bien d'une formation spécifique permettant la pratique de l'activité dans les meilleures conditions d'éducation et de sécurité. Elle s'adresse à un animateur qui agit au sein d'une équipe éducative, respecte les règles d'orientation de l'activité et sait passer le relais à un autre responsable là où s'arrête sa compétence.

La formation actuelle suffit à la demande numérique des stagiaires. Les stages n'ont jamais fonctionné à effectif complet.

Par contre, une reconnaissance de cette formation pourrait peut-être inciter davantage de jeunes à la suivre car les oeuvres manquent d'encadrement compétent. En dehors des animateurs qui se sont placés par eux-mêmes, il y a eu en 79 la demande 106 cadres à l'E.F.S. qui n'a pu faire que 26 propositions.

Même si le nombre de stages, donc d'animateurs formés, croît pour répondre à cette demande, il ne s'agira jamais d'un sport de masse.

Si en centre de vacances la spéléo semble toucher beaucoup de monde, c'est que les activités sont conc entées dans les lieux relativement peu nombreux. Au sein du C.E. Peugeot, par exemple, qui touche 20 000 adolescents, il y a eu une demande pour un seul camp spéléo avec 15 participants.

Si un arrêté devait voir le jour, quels pourraient être les critères pour la composition d'une équipe d'animation d'un stage qualification ?

Il n'y a pas de brevet d'Etat d'éducateur sportif en spéléo. Il n'y a pas d'option spéléo au professorat d'éducation physique.

La reconnaissance d'une compétence par un organisateur peut de toute bonne foi être faite sur des critères insuffisants avec les deux dangers d'une pratique d'un bon niveau technique dans laquelle l'aspect éducatif risque d'être négligé ou d'une pratique d'animateurs insuffisamment formés techniquement, particulièrement par rapport à une collectivité de jeunes et mettant de ce fait le groupe en insécurité.

Si nos arguments ne peuvent être entendus et si un arrêté doit voir le jour,

les C.E.M.E.A. continueront à être partie prenante à la préparation et à la réalisation de ce texte en refugant toutefois de faire la formation (pour le B.A.F.A. - stage de base + stage perfectionnement 50 heures + délivrance d'une qualification), tout compris, sur 15 jours.

Il en est de même pour l'E.F.S., mais il faut noter que certains membres de la fédération auraient souhaité dès maintenant s'exclure de cette formation si elle devait être de même nature que celles sur la canoë-kayak et la voile.

Il y a peut-être là un autre argument, pour le maintien du statu quo car si cette tendance devenait majoritaire à la F.F.S., la formation deviendrait impossible.

Les C.E.M.E.A. n'ont ni les moyens, ni le désir de l'assumer en dehors d'une collaboration réelle avec la fédération.

La discussion sur le contenu des stages a permis de préciser les positions que nous défendrions à la C.T.P. si la qualification spéléo doit être mise à l'étude.

Dans la classification des cavités nous souhaitons voir maintenue la phrase "dont le total des verticales n'excède pas quelques dizaines de mètres ". Ceci dans le souci de ne pas enfermer l'animateur dans une réglementation tatillonne. Mais pour les équipes d'encadrement, nous en restons à ce qui avait été défini lors des journées d'étude de Vallon " le total des verticales n'excède pas une trentaine de mètres et pas de puits de plus d'une vingtaine de mètres ". C'est cette notion que les stagiaires doivent assimiler car elle conditionne les autres points techniques et situe bien les limites de l'action d'un qualifié.

Nous pensons que la phrase " pas de passage étroit qui ne soit franchissable avec une civière " peut être supprimée. Nous sommes souvent dans cette situation et les procédés actuels d'intervention aussi bien pour l'action directe près du blessé que pour ouvrir un passage permettent effectivement de se mettre dans cette situation.

Dans le chapitre " compétence souhaitées en fonction de ce classement ", il faudrait mettre : classe II, III et pontions de classe IV présentant les caractéristiques d'une classe III.

Dans les recommandations sur l'organisation des sorties, il faudrait ajouter :

- nécessité d'être toujours deux pour encadrer.
- toujours installer une échelle et une corde.
 le premier qui descend (animateur aidant le qualifié) vérifie le parcours de l'échelle.
- le qualifié descend le dernier sur la corde qui a servi à l'assurance et remonte le premier.

Pour le matériel individuel et collectif, supprimer le baudrier complet et remplacer "deux ensembles poulies-bloqueur "par "deux poulies et trois bloqueurs ".

Nous n'envisageons pas une refonte actuelle des imprimés. Ceci sera fait quand nous saurons à quoi nous en tenir sur les positions du ministère, mais ces notions devront apparaître dans le contenu des stages.

Pour les stages, nous exigerons une formation pédagogique et une pratique des techniques de base de la spéléo pour l'inscription au stage de qualification.

Dans les stages où il y aura des stagiaires découverte et des stagiaires qualification, le choix sera précisé à l'inscription.

Le système de la triple évaluation est maintenue mais ne peut être valable que lié à l'établissement des critères et aux bilans journaliers.

Une première réflexion sur les critères peut se passer dès la première sortie ou au plus tard à la deuxième à l'échelon du groupe de sortir avecl'instructeur. Ces critères, ébauchés dans les petits groupe, seront collationnés, mis en forme et éventuellement complétés par les instructeurs.

Après chaque sortie, un point immédiat sera fait dans chaque groupe avant le bilan général, indispensable pour l'information de tous. Ce bilan sera ainsi plus concis et traduira le point de vue du groupe.

Le travail sur les critères et ces bilans journaliers permettent d'aborder l'évaluation finale dans de bonnes conditions. Au premier tour, nous retrouvons les 3 avis : le stagiaire, le groupe stagiaires, les instructeurs. Au cas où les avis divergent, un deuxième tour se déroule après des explications sur les positions prises. Ce deuxième tour se fait à la majorité absolue. Les stagiaires qui sont en découverte peuvent donner leur point de vue mais ne votent pas.

Pour l'établissement des critères, nous pouvons nous référer aux points suivants :

Aptitudes pédagogiques

Connaissance du groupe et des individus.

Vis de groupe - implications dans la vie quotidienne et les activités.

Attitude favorisant l'accession à l'autonomie.

Intérêt de l'activité dans le développement de la personnalité.

La place de l'activité. Sa fonction en C. de V.

Aptitudes physiques

Connaissance de soi et de ses limites. Etre capable de faire deux à trois fois une cavité de classe III. Etre personnellement à l'aise dans une cavité d'un niveau supérieur à la classe III.

Connaissances techniques

Personnelles:

- Autonomie sous terre
- Auto- assurance
- Savoir passer un fractionnement
- Descendeur (clé)
- Bloqueur

- Auto-dégagement
- Remontée de quelques mètres sur un bloqueur
- Noeuds et leur utilisation : pléin poing, de sangle, de pêcheur, en huit.

Personnelles et encadrement

- Connaissance du matériel caractéristiques utilisation entretien réparation
- Equipement : ammrrages naturels et artificiels choix d'un accès facile frottements tolérés car assurance
- Déséquipement

D'encadrement

- Assurances : indirecte sur mousqueton (savoir bloquer la corde d'assurance à la descente) dangers de l'assurance directe
- poulie bloqueur
- palan
- main-courante

Connaissance du milieu

Bonne connaissance de la cavité

Notions de spéléogénèse

karstologie cartologie topographie régime hydr

régime hydrologique et météo

Relations avec le milieu humain

Protection du milieu

Pollution: ne pas casser

ne pas ramasser

ne pas salir

remonter les déchets

Connaissances diverses

Législation

Conduite à tenir en cas d'accidents

Perfectionnement - Connaissances des associations.

Lors de l'établissement de ces critères, penser que le quaifié n'aura pas à utiliser le fractionnement dans le cadre de sa fonction d'animateur. Par contre, il doit être capable lui-même d'installer et de franchir des fractionnements (maîtrise de la technique).

Le dégagement d'un équipier soit par le haut, soit par le bas n'est pas du programme du stage car le qualifié, compte-tenu des conditions de pratique de l'activité en C. de V. ne peut se trouver dans l'obligation d'avoir à effectuer cette manoeuvre.

Au cour du stage, les sorties au cours desquels le candidat à la qualification progressera d'une façon autonome seront le plus nombreuses.

Il sera absolument indispensable de faire également des sorties utilisant les règles d'assurances et de progression applicables dans une collectivités de jeunes.

André MORLAND

